

LA LAÏCITE, UN PRINCIPE UNIVERSEL PORTEUR D'AVENIRS

Texte communiqué par

Claude BRETTE

Docteur en Sciences de l'Éducation
Diplômé des Hautes Etudes en Pratiques Sociales
TARBES
Mars 2016

Plan

[Avertissement : un parti pris méthodologique](#)

[1^{ère} partie : La laïcité au fil du temps](#)

[2^{ème} partie : Une typologie pour caractériser](#)

[les tendances fortes qui « agitent » le principe de laïcité](#)

[3^{ème} partie : « Universalisation du principe de laïcité
ou généralisation des guerres de Religion »](#)

[Annexe : Laïc ou Laïque ?](#)

[Bibliographie ; Articles ; Sitographie](#)

« Je laisse Sisyphe au bas de la montagne. On retrouve toujours son fardeau. Mais Sisyphe enseigne la fidélité supérieure qui nie les dieux et soulève les rochers. Lui aussi juge que tout est bien. Cet univers désormais sans maître ne lui paraît ni stérile ni futile. Chacun des grains de cette pierre, chaque éclat minéral de cette montagne pleine de nuit, à lui seul, forme un monde. La lutte vers les sommets suffit à remplir un cœur d'homme. Il faut imaginer Sisyphe heureux. » Albert CAMUS in « dictionnaire amoureux de la Laïcité »¹

Avertissement : un parti pris méthodologique

Beaucoup de documents, de guides, de dossiers, de livres sont diffusés actuellement pour expliciter la laïcité. Cette contribution représente une volonté d'éclairer un sujet difficile à partir d'une approche historique, sociologique, qui parle à un acteur de la vie sociale, culturelle et politique depuis les années 1960 ! Un point de vue qui s'appuie sur une méthodologie issue de l'entraînement mental : observer tous les documents, les actions, les prises de position sur la laïcité ; comprendre pour effectuer un état des lieux à partir de deux questions : pourquoi la laïcité revient sur le devant de la scène ? à quels niveaux sociopolitiques se situent les problèmes rencontrés ? Proposer, modestement mais sûrement, de nouvelles perspectives pour poursuivre un combat laïque permanent².

Je n'ai jamais renié le patrimoine religieux dominant au lendemain de la dernière guerre, ce patrimoine judéo-chrétien qui a fortement contribué à ma formation initiale. Enfant d'ouvrier agricole, dans un monde profondément traditionaliste, catholique, ancré dans le monde rural il était normal de suivre les cours de catéchisme catholique dès l'entrée en primaire. La co-influence du maître et du curé était prégnante. Le choix entre le Petit séminaire et le Cours complémentaire pour entrer dans le secondaire fut tranché par mon père lors de discussions familiales avec ma mère je suppose... Mon père avait été très marqué par les qualités de son instituteur, hussard noir de la

¹ Pena-Ruiz, le dictionnaire amoureux de la laïcité

² Voir annexe : laïc, laïque ?

République, dans les années 1920/1930³. De fait j'ai fréquenté les aumôneries catholiques au Collège, au Lycée jusqu'à l'armée...

Mes engagements laïques ont pris forme lors de mon service militaire dans des conditions rudes où je constatais des alliances, complexes et problématiques pour moi, entre le « sabre et le goupillon »⁴. A mon entrée dans le monde du travail, rapidement j'éprouvais le besoin de devenir autonome culturellement et intellectuellement. Pour cela j'entrais dans le champ de l'éducation tout au long de la vie. Dans ce contexte, je vais bénéficier de l'appui des membres militants d'Associations d'Education Populaire : CEMEA (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active), PEC (Peuple Et Culture). Mes engagements dans la vie syndicale SNETAP (Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public) et ma volonté de rejoindre le monde universitaire via la Formation Permanente... vont conforter cette formation continuée dans le secteur public. Toutes ces institutions m'ont conduit sur le chemin de la laïcité et tout ce qui compose son patrimoine à partir des acquisitions de connaissances liées aux valeurs universelles portées par la République. Dans ce propos, je ne parle pas de racines chrétiennes ou autres, mais de l'appropriation de divers patrimoines qui constituent le citoyen démocrate et républicain que je suis devenu. La notion de patrimoine me paraît opportune dans le contexte actuel pour intégrer tous les acquis matériels d'origine religieuse au-delà des cathédrales (mosquées, temples bouddhistes...) ou autres (dolmens, colonnes de Buren...) qui fondent notre identité individuelle et collective au fil du temps. Il en va de même pour les patrimoines immatériels liés à l'évolution de nos sociétés depuis la nuit des temps.

Cette approche méthodologique s'appuie sur celle proposée par Jean BAUBEROT : les 7 laïcités françaises⁵. Ayant travaillé sur la ruralité française au XXème siècle, je partage cette notion de seuils qui marque l'évolution de la société française. Ce sera l'objet de la première partie de ce travail. Puis, dans un second temps, nous essaierons de décrypter les aléas sociopolitiques qui ont marqué les fondements du principe de laïcité. Dans la troisième partie de ce document nous tenterons d'étudier comment le principe de laïcité est porteur d'avenir.

Acteur et même décideur des Universités rurales du local à l'Europe de 1982 à 1995⁶, je fus confronté à la laïcité dans mes engagements européens. Je rappelle qu'à la fin du XIXème siècle, le mouvement des Universités Populaires pose la question de la nécessité de laïciser la société française. Agricole PERDIGUIER (1815-1875), compagnon du Tour de France, écrivain (sur le compagnonnage...), député, fut un des instigateurs de ces actions de formation par tous et pour tous.

Signalons que les Universités Populaires étaient le plus souvent impulsées par :

- des protestants, par exemple, Charles GIDE (1847-1950), père de l'Economie sociale ;
- des libertaires comme Georges DEHERME (1870-1937), directeur de la revue « Coopération des idées ».

Les réalisations pédagogiques novatrices d'un pasteur luthérien danois, Nicolaï GRUNTVIG (1783-1872), sont reconnues comme étant à l'origine de l'Education Populaire. Dès la Révolution française, Nicolas de CONDORCET (1743-1794), l'Abbé GREGOIRE (1750-1831), créateur du Conservatoire des Arts et Métiers, entre autres, furent les chantres d'une Education, facteur d'émancipation, pour tous, tout au long de la vie...

Les associations philotechniques (amour des arts, de la technique...) furent fondées à Paris en 1848 par le mathématicien Eugène LIONNET pour « donner aux adultes une instruction appropriée à leurs besoins ».

³ Brette Claude, *les hussards noirs de la République*

⁴ Brette Claude, *Avoir 20 ans à Verdun, rester un braconnier du savoir*

⁵ Bauberot Jean, *les 7 laïcités françaises*

⁶ Brette Claude, *Universités rurales : les fondations d'une réalité éducative*

Elle compte parmi ses présidents, Victor HUGO (en 1880). Mais aussi nous y trouvons un personnage important de cette période pionnière, Léon BOURGEOIS (1851-1925), Prix Nobel de la Paix en 1920. Député laïque convaincu, il fut Président du Conseil de la Société des Nations. Notons qu'aujourd'hui, la vie de cette association philotechnique perdure en développant les mêmes objectifs de formations humanistes qu'à son origine.

Plus tardivement des catholiques sociaux et progressistes ont suivi ce mouvement. Albert de MUN (1841-1914), politique d'extrême droite à ses débuts, anti Dreyfusard, fut l'instigateur du catholicisme social. Cette démarche fut poursuivie par Marc SANGNIER (1873-1950), journaliste, homme politique, catholique progressiste.

L'Education populaire est devenue une expression forte des mouvements laïques lors du conflit sur la séparation des Eglises et de l'Etat. Affrontements, fortement accentués, entre 1894 et 1906, lors de l'affaire Charles DREYFUS (1859-1935).

Le parti pris scientifique de Jean BAUBEROT se réfère aux pères de la sociologie : le français Emile DURKHEIM (1858-1917), l'allemand Max WEBER (1864-1920). Leurs travaux reposent sur l'élaboration d'un « idéaltype » pour analyser les usages sociaux. La typologie proposée par Jean BAUBEROT à partir du découpage en 7 laïcités (sept « idéal type ») est avant tout, pour moi, une grille d'analyse. Elle permet d'explicitier et de tenter de mieux comprendre la situation actuelle de la laïcité qui reste un principe que l'on ne saurait qualifier. **« En France, La laïcité est avant tout un principe constitutionnel qui transcende les valeurs républicaines : Liberté Egalité Fraternité. C'est un projet de société. »** Oui la Laïcité avec un grand L est un principe fondateur de notre démocratie.

De nombreux noms sont cités. Nous avons besoin de repères... Ces personnalités n'agissaient pas seules. Hier comme aujourd'hui, elles étaient entourées, accompagnées par des hommes et des femmes qui œuvraient en toute discrétion. Sous la IIIème République nombre d'entre eux étaient radicaux et Francs-maçons. Ces derniers, hier comme aujourd'hui, sont des fervents promoteurs de la laïcité. Pour les acteurs connus nous précisons leurs dates de naissance et de décès, ce qui permet de mieux les positionner dans le champ historique.

1^{ère} partie : La laïcité au fil du temps

« La laïcité n'est pas une spécialité française, laissons cela aux arts culinaires... La laïcité est un idéal universel. La laïcité française ne doit pas être une exception, au contraire, elle ne doit pas être dessaisie de sa portée universelle » Georges BRINGUIER Inspecteur Pédagogique National (Mathématique, Physique) est également auteur d'ouvrages à portée philosophique⁷ Dans un ouvrage en cours de réalisation Georges BRINGUIER s'interroge sur les précurseurs de la liberté de pensée, de la liberté de conscience qui préfigurent la Laïcité.

En parcourant le net, j'ai découvert le blog de Patrick PECOT⁸, le contenu de son blog a pour objet essentiel la laïcité. Je partage son propos **« Les aspirations au libre arbitre sont constantes dans l'histoire » ... avec une accélération à la Renaissance en France. « Ces valeurs connaissent des avancées majeures avec la recherche d'une connaissance raisonnée. Dans leurs prolongements, les lumières manifestent encore plus clairement la volonté de passage de la sujétion à la citoyenneté et à la liberté absolue de conscience. »**

⁷ *Bringuié Georges, Laïcité, ultralibéralisme financier et alter sciences*

⁸ *Pecot Patrick, de nombreux articles, de critiques pertinentes et actuelles sur la laïcité*

Suivant Georges BRINGUIER rappelons quelques personnalités exemplaires marquantes qui ont payé de leur vie cet accès à la liberté de pensée au fil des siècles :

HYPATHIE d'ALEXANDRIE : (365-370), Mathématicienne et Philosophe. Assassinée par des chrétiens.

Michel SERVET (1511-1553) : Théologien et médecin espagnol qui refuse le dogme de la Trinité. Brûlé vif, martyr de la pensée.

GALILLEE (1564-1642) : Mathématicien géomètre savant... Il a fallu attendre le XXème siècle pour que l'Eglise reconnaisse ses erreurs !

Le Chevalier de la BARRE (1745-1776) torturé, décapité et brûlé pour blasphème et sacrilège...

Caetano RIPOLL 1778-1826) : Enseignant, refuse de croire au dogme catholique condamné et garrotté à Valence en Espagne.

Reprenons les trois seuils historiques proposés par Jean BAUBEROT et ajoutons un dernier seuil plus contemporain :

1^{er} seuil : le siècle des Lumières

1789, la Révolution

1797 – An IV de la République – Un quatrain du catéchisme républicain et révolutionnaire :

« **L'étude instruit l'enfance, embellit la vieillesse**

Augmente le bonheur, console la détresse

Et contre l'ignorance armant la vérité

Aux pièges de l'erreur oppose sa clarté »

1804, apogée de l'Empire napoléonien : code civile, les congrégations sont soumises à autorisation... «le catéchisme de toutes les églises catholiques de l'empire français ».

1810, le mariage civil doit précéder le mariage religieux.

1814, la religion catholique redevient religion d'Etat.

1867, Ecole communale obligatoire pour les filles.

2^{ème} seuil : la 3^{ème} République

1882, lois Jules FERRY (1832-189), père de l'Ecole publique gratuite, obligatoire. Fondation du parti ouvrier par Jules GUESDES (1845-1922)...

1905, la loi sur la laïcité dite de séparation des Eglises et de l'Etat. Un questionnement permanent depuis plus d'un siècle subsiste entre :

- **les tenants d'une laïcité qui mettent au pas toutes les religions sans concession.** Emile COMBES (1835-1921), souvent dénommé « le petit père Combes » fut élève du séminaire de Castres puis du Grand séminaire d'Albi. Devenu médecin il intègre la Franc-maçonnerie. Sénateur radical socialiste, il fut profondément anticlérical. Il a du abandonner son poste de Président du Conseil avant le vote de la loi de 1905 (affaire des fiches ou encore affaire des casseroles !)⁹.

- **les promoteurs d'une laïcité dans un cadre de négociations de rassemblement et d'unité nationale.** Aristide BRIAND (1862-1932) est avant tout un diplomate, ne reniant pas son catholicisme. Comme Emile COMBES il est d'origine sociale très modeste...

Aristide BRIAND «joue un rôle important dans le processus de laïcisation en tant que rapporteur de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat. Son pragmatisme et son talent de négociateur ont finalement permis une application mesurée et un accord de fait entre la République laïque et une

⁹ *Affaire des fiches : Emile Combes souhaite une administration profondément républicaine. Il publie des circulaires anticléricales. Dans l'Armée cette action prendra une forme détestable avec la création d'un fichier singulièrement pour les officiers, bloquant au passage des promotions, en favorisant d'autres. En 1904 cette affaire explose médiatiquement condamnant le gouvernement Combes.*

partie du clergé français, malgré l'opposition virulente du Vatican »¹⁰. De plus Aristide BRIAND fut Prix Nobel de la Paix (1926), président de la Ligue de l'Enseignement et de la Libre Pensée.

- sans oublier d'autres artisans de la séparation des Eglises et le l'Etat. Pierre WALDEK-ROUSSEAU (1846-1904) s'avouait « modéré libéral, oui je l'ai toujours été et je le suis encore, mais non pas modérément républicain ». Il n'hésite pas à mettre au pas les congrégations car pour lui « trop de moines ligueurs, trop de moines d'affaires » (loi de juillet 1901 sur les congrégations). Jean JAURES (1859-1914) notamment dans un discours en 1904 sur l'Enseignement Laïque : « Démocratie et laïcité sont deux termes identiques... Or il n'y a pas égalité des droits si l'attachement de tel ou tel citoyen à telle ou telle croyance, à telle ou telle religion, est pour lui une cause de privilège ou une cause de disgrâce. Dans aucun des actes de la vie civile, politique ou sociale, la démocratie ne fait intervenir, légalement, la question religieuse. La laïcité respecte, assure l'entière et nécessaire liberté de toutes les consciences, de toutes les croyances, de tous les cultes, mais elle ne fait d'aucun dogme la règle et le fondement de la vie sociale. Ferdinand BUISSON (1841-1932) préside la commission chargée de mettre en œuvre la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat. Il fut président de la Ligue de l'Enseignement et a reçu le prix Nobel de la paix en 1927.

Avec l'arrivée de la guerre 14-18 : L'Union sacrée... Avec le centenaire de Verdun on note la question du rôle ou non des aumôniers, de la croyance et de son refus de la religion... des poilus devant l'horreur... (mutineries...)

1940-1944, Une parenthèse malheureuse de l'Etat Français « rétablissement des « devoirs envers Dieu » à l'Ecole primaire.

3ème seuil : ouvertures sur l'Europe, Le Monde, recherche de la Paix et de la Liberté

Droit de votes des femmes en France (Vote à l'assemblée consultative d'Alger le 23 mars 1944 défendu par Fernand Grenier, résistant communiste ; Ratification par De Gaulle le 21 avril 1944)

Construction progressive de l'Europe (1951 : Communauté Economique du Charbon et de l'Acier ; 1957 : Traité de Rome ; 1979 : Première élection du Parlement Européen ; 1992 : Europe des 12 ; 2002 : Lancement de l'Euro ; 2004 2007 : Europe des 25 puis des 27)

1968 et années suivantes, les mouvements de libération de la société, mouvements féministes, mouvements non violents... légalisation de l'interruption volontaire de grossesse, majorité à 18 ans...

1989, Chute du mur de Berlin...avancée de l'Europe, ouverture des marchés, la mondialisation en marche...

1997, Fin du service militaire obligatoire en France

Un nouveau seuil apparaît : montée des radicalismes, au niveau national et international...

2001, chutes des tours à New-York.

2003, interdiction du port de tenues et signes religieux ostensibles à l'Ecole...

9 septembre 2013 Charte laïcité à l'Ecole. Cette charte sera suivie d'autres chartes de laïcité (services publics, Mairie...)

2015, Evénements tragiques de Charlie Hebdo suivis par ceux liés aux fusillades aux terrasses de cafés et du Bataclan... Manifestation « monstre » à Paris et soutiens internationaux pour la liberté de caricaturer et la lutte contre l'intégrisme islamique...

De plus, s'y ajoutent les questions environnementales (COB21), les questions de société (mariage pour tous, fin de vie...)

¹⁰ Delfau Gérard, *La laïcité au XXIème siècle*

2^{ème} partie : une typologie pour caractériser les tendances fortes liées au principe de laïcité

(une interprétation des 7 Laïcités de Jean BAUBEROT)

1/ Le principe de laïcité, une lutte pour l'émancipation contre la main mise de la religion

1789-1804, « poursuivre l'idée de la Convention, combattre les religions, obstacles permanents au progrès et à la civilisation »

Maurice ALLARD (1860-1942) député socialiste « sous l'influence du judéo christianisme toute lumière avait disparu ; il n'y avait plus que des ténèbres », donc, pour lui, « suppression des Eglises par les Etats »

Aristide BRIAND (1862-1932) Socialiste, puis Républicain centriste, artisan de la Loi de 1905 « La majorité républicaine a accordé la justice et la liberté aux catholiques ». Jean JAURES (1859-1914) « le christianisme parce qu'il contient un principe d'autorité est la négation des droits humains et un principe d'asservissement intellectuel ». BRIAND et JAURES, fondamentalement, défendaient un Etat Laïque.

1882-1905 et années suivantes, une tradition qui perdure lors des cérémonies religieuses pour les décès ou autres fêtes religieuses : les « vrais » laïques sont à la porte de l'Eglise ! Guy MOLLET (1905-1975), Président du Conseil (1946-1969), Georges CHARASSE (né en 1941), Ministre (1988-1992), se situent dans cette veine.

J'ajoute, récemment à la campagne notamment, il n'est pas rare de constater la présence de personnes à l'extérieur de l'Eglise pour attendre la sortie du corbillard. Eugen WEBER (1925-2007)¹¹, sociologue américain, a bien montré dans son ouvrage « La Fin des Terroirs » la prééminence de la religion catholique dans la France rurale et ce, de façon très prégnante, jusque dans les années 1960.

1968-1989, Michel ONFRAY (né en 1959) écrit en 2005 « Cette laïcité se bat pour permettre à chacun de penser ce qu'il veut, de croire à son dieu, pourvu qu'il n'en fasse pas part publiquement. Mais publiquement, la religion laïcisée du Christ mène le bal... ».

En 2013, le n° spécial Charlie Hebdo, 1 an après l'assassin court toujours, précise « La laïcité n'est pas athée, elle est areligieuse. Elle respecte toutes les religions, mais leur refuse toute suprématie... Tout religieux est sectaire et intolérant ».

Notons la position de l'extrême gauche... « La liberté de conscience s'acquiert par l'affranchissement, l'émancipation, sans le recours de la religion. La société idéale serait formée d'individus irréligieux, éclairés ».

J'ajoute un témoignage personnel vécu à partir de la « bagarre » idéologique qui s'est déroulée dans l'Enseignement Agricole. Cet enseignement est placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture depuis toujours et encore aujourd'hui. Jusque dans les années 1960, cet enseignement était essentiellement piloté par les congrégations religieuses catholiques aidées bien souvent par le syndicalisme agricole majoritaire (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles). Les lois d'orientations agricoles de 1960, impulsées par le ministre de l'Agriculture Edgar PISANI (né en 1918), ont créé et développé un enseignement agricole public structuré (création de lycées et collèges agricoles publics dans tous les départements). Sous la tutelle d'un haut fonctionnaire, militant laïque, Jean-Marie SOUPAULT (Directeur Général), l'Enseignement agricole accorda, enfin, toute sa place au « Public » par rapport au « Privé ». Cette promotion politique du « Public » fut et demeure un combat permanent... pour défendre le principe de laïcité, d'une part et pour lutter contre le lobbying du clergé et de la profession agricole, d'autre part.

¹¹ Weber Eugen, *La fin des terroirs*

2/ Un principe de laïcité pour mettre le Vatican à distance (vers une religion civile...)

Dès le XIII^{ème} siècle le gallicanisme est une doctrine alliant le souverain français et le clergé pour gouverner l'Eglise « contre » la Papauté...

1789-1804, Au fil du temps on constate l'existence de deux gallicanismes : Ecclésiastique (primauté des conciles sur le Pape) ; Royal (le roi chef temporel de l'Eglise). Avec la Révolution, le gallicanisme devient parlementaire (primauté du peuple). La naissance du concordat apparaîtra en 1801, sous l'Empire.

1882-1905, Emile COMBES (1835-1924), Gauche Démocratique, milite pour une constitution civile du clergé... Il sollicite un jugement de l'Etat pour lutter contre les religions qui sont obscurantistes, passéistes. Réaction de Georges CLEMENCEAU (1841-1929) « Nous n'échappons à l'Eglise que pour tomber dans les bras de l'Etat »

1968-1989, Avec l'affaire du « Foulard islamique », la chute du mur de Berlin... en 1989, retour d'une laïcité gallicane pour le respect de la parité hommes femmes, l'affirmation des vertus de l'Ecole publique...

Retour aux principes de la Révolution française « l'idée universelle régit la République »... La France serait gallicane et non séparatiste... « Une laïcité constamment menacée que l'on ne saurait jamais trop défendre. »

3/ Un principe de Laïcité stricte

1789-1804, Emile EUDES (1843-1888), secrétaire général de la Commune, créateur d'une association au libellé explicite « Ni Dieu, Ni Maître »

1982-1905, Dès 1905 l'association des Libres Penseurs dénonce une « Laïcisation très incomplète »

La Ligue de l'Enseignement, créée en 1866, accompagne le développement de l'enseignement public et obligatoire de façon ferme. Jean MACE (1815-1994), pédagogue, est considéré comme le créateur de ce puissant mouvement d'Education Populaire.

Ferdinand BUISSON (1841-1932). Pédagogue, député radical, « Père de la laïcité » considère que « la séparation est l'achèvement de l'anticléricalisme. »

1968-1989, Une laïcité stricte à dominante individualiste prônée par les Libres penseurs, entre autres... « La laïcité de la Libre pensée est une laïcité de combat et ce combat s'effectue contre tous les empiètements à la séparation des Eglises et de l'Etat qu'elle perçoit. » La Libre pensée considère « l'universalité de la laïcité ». Contre tous les dogmatismes philosophiques, il convient de constamment faire appel à la Raison « pour penser et juger ». Une laïcité encore aujourd'hui antireligieuse car les Libres penseurs proposent, par exemple, par provocation, les banquets fraternels du vendredi saint ! La Libre pensée, « hostile » aux langues minoritaires et régionales, qui, selon elle, ne contribuent pas à l'Universel...

Nouvel exemple consécutif à mes observations personnelles : au lendemain de la guerre 39-45, singulièrement pendant les 30 glorieuses, deux idéologies se développent dans le champ de l'Education Populaire. La première laïque qui s'appuie sur une méthodologie de la Raison basée sur l'Observation, la Compréhension et l'Action. L'Entrainement Mental est piloté par un mouvement progressiste profondément laïque : Peuple et Culture (Observer, Comprendre, Agir). **Appel à la Raison pour comprendre.** Parallèlement une méthodologie similaire est promue par les mouvements catholiques (Jeunesse Agricole Catholique). Elle est plus centrée sur la notion de **Jugement pour comprendre** : Voir, Juger, Agir...

4/ Un principe de laïcité à visée séparatiste

1882-1905, Edouard VAILLANT (1840-1915), socialiste, milite pour rapprocher les Révolutionnaires, Jules GUESDE et les Réformateurs (Jean JAURES) sur la question de la laïcité.

Lors du vote de la Loi de 1905, alliance forte entre Francis de PRESSENCE (1853-1914), socialiste pacifique ; Jean JAURES (1859-1914) ; Aristide BRIAND (1862-1932), journaliste républicain puis socialiste, fondateur de la Ligue des Droits de l'Homme, alliance qui vise « une évolution à moyen et long terme de l'Eglise catholique plutôt que son affaiblissement immédiat... »

Pour eux la liberté collective constitue une dimension de la (véritable) liberté individuelle.

La pacification religieuse aura lieu en 1946 avec le président du Conseil Georges BIDAULT (1899-1983) et Maurice SCHUMANN (1911-1998) qui sont des militants Démocrates chrétiens. Ils accepteront l'inscription de la laïcité dans la constitution française proposée par les communistes.

1968-1989, Une Laïcité à tendance plus inclusive à dominante collective proposée entre autres par la Ligue de l'Enseignement. En 1982, la Ligue prend un tournant... « La laïcité aujourd'hui c'est le lieu de la diversité... l'Universel ne peut passer que par la reconnaissance au droit à la différence. ». La Ligue crée les cercles CONDORCET pour faciliter les relations avec les cercles de pensées différents, religieux ou non, de façon la plus large possible...

Cela débouchera sur la notion de « laïcité plurielle ». Notion très vite abandonnée pour concevoir une société plurielle. La laïcité devant être garante de la liberté de droit pour chaque individu, elle ne peut pas être plurielle.

5/ Un principe de laïcité malmené dans le monde contemporain

1882-1905, En 1945 les évêques français invitent les catholiques « à prendre leur part de service comme les autres citoyens, au sein des institutions publiques » reconnaissant ainsi le caractère étatique de la laïcité.

Le CNEF (Conseil National des Evangéliques de France), dès 1905, reconnaît le bien fondé de la Laïcité ; de même pour la FPF (Fédération Protestante de France). De nombreux politiques de confession protestante ont été artisans de la loi de 1905.

1968-1989, Aujourd'hui « la notion de laïcité ouverte » fait polémique car cette terminologie « est tout à la fois socialement utilisée et récusée ». Henri PENA RUIZ (né en 1947), universitaire, militant du Front de Gauche parle même « d'une insulte à la laïcité ! »

Paul RICOEUR (1913-2005), philosophe, est l'un des premiers à parler de laïcité ouverte « L'idée centrale du texte est qu'on peut défendre une nationalisation de l'école qui ne soit pas une étatisation »¹². Il en va de même pour le mouvement des MJC (Maison des Jeunes et de la Culture) qui sont laïques, ouvertes à tous. Leur fondateur, André PHILIP (1902-1970) voulait démontrer « À la sortie de la guerre, la " Jeunesse " et ses mouvements trouvaient son centre de gravité dans les mouvements confessionnels et politiques, tandis que la culture populaire restait marquée par la tradition « humaniste » et le modèle scolaire. En unifiant symboliquement ces deux courants, les MJC manifestaient leur volonté de les synthétiser pour les dépasser »¹³.

La création du CFCM (Conseil Français du Culte Musulman) en 2003 va-t-elle permettre l'entrée de l'Islam dans l'acceptation d'une société, d'un Etat laïque?

Paradoxalement la promotion d'une laïcité ouverte ne favorise-t-elle pas une présence exacerbée de mouvements qui interviennent dans le champ de l'utilité sociale, de l'éthique des religions dans la sphère publique ? (opposants au mariage pour tous, euthanasie... par exemple) Cette formulation ne conduit-elle pas à annihiler le principe de laïcité !

6/ Un principe de laïcité soumis aux réflexions identitaires

1789-1804, Alfred de FALLOUX (1811-1886) Ministre de l'Education Nationale en 1850 sous la II^{ème} République. Républicain modéré, il impulse des lois sur l'organisation de l'enseignement primaire et secondaire en laissant un rôle et une place importante au clergé. A la fin de sa vie il crée une association pour lutter contre les intégristes catholiques...

¹² Paul Ricœur, *Etat-Nation-Ecole, Intervention au congrès national des Fédérations Protestantes de l'Enseignement 1952*

¹³ Collectif, *Education Populaire et origines des MJC 2008*

1882-1905, « l'identité de la France n'a aucune identité religieuse » pour les plus virulents députés de gauche. A l'opposé les députés conservateurs, de droite, estimaient que la laïcité identitaire est une nouvelle identité. Pour eux « la laïcité repose sur un fond de catholicisme »

Loi Debré de 1959 qui accorde des fonds publics aux Ecoles privées sous réserve que ces dernières se conforment à l'application des programmes et à l'accueil de tous les enfants.

1968-1989, Querelles scolaires de 1984 autour du projet d' « un Grand Ministère de l'Education Nationale unifiée » Alain SAVARY (1918-1988) va échouer ; En 1994, François BAYROU (né en 1951) tente un aménagement de la loi « FALLOUX » pour financer les investissements des Ecoles privées... De plus la question du port du foulard pose de nouvelles questions : Les marqueurs des radicaux, des socialistes, de la Gauche... concernant la Laïcité s'estompent. « Les conditions de l'émergence d'une laïcité de droite » se font jours.

François BAROIN (né en 1965), fils de Michel BAROIN (1930-1987), Grand maître du GODF (Grand Orient de France). François BAROIN homme politique de droite, affirme en 2003 « il est temps que la Droite s'approprie la Laïcité, c'est l'identité française fondée sur l'universalisme, l'égalité (en particulier hommes femmes) et l'humanisme qui est en jeu »

Cette approche de François BAROIN trouve toute sa place, après le choc des élections de 2002 suite à la montée politique du Front National, pour la naissance d'une « Laïcité républicaine ». Un nouveau questionnement politique se fait jour : la Gauche est-elle deux fois plus attachée à la laïcité que la Droite ? Des laïques de Droite sont-ils plus autoritaires moins tolérants que les laïques de Gauche ?

En 2007, un autre dérapage a lieu « la laïcité positive » qui considère la religion comme un atout ? La prééminence du prêtre sur le professeur des Ecoles... sous l'impulsion de Nicolas SARKOZY, Président de la République (né en 1955)

2012, nouveau questionnement : la laïcité marqueur de l'extrême droite ? Dans ce cas la laïcité identitaire transgresse la neutralité de l'Etat car elle valide une religion (catholique, chrétienne...) au détriment d'une autre (musulmane...). La laïcité identitaire peut rapidement conduire à limiter la liberté de conscience et la question de la séparation des Eglises et de l'Etat.

7/ Le principe de Laïcité malmené par le concordat

1634, Traité de Westphalie : annexion par la France des 3 évêchés (Toul, Verdun, Metz) et de la haute Alsace entre autres. Suite à la guerre de 30 ans ces régions sont exsangues... Louis XIV ne persécute pas les protestants majoritaires mais s'appuie sur le clergé catholique... « Le chœur des Eglises réservé aux catholiques, les protestants se contentent de la nef »

1789-1804, en 1871, les élites protestantes quittent l'Alsace... le clergé reste la seule armature sociale. Sous l'autorité allemande, les Ecoles primaires sont confessionnelles et l'Enseignement religieux obligatoire.

A partir de 1919 tous les gouvernements successifs n'arrivent pas à supprimer le concordat.

En 1940, le régime nazi ne supportait pas le catholicisme, pas plus que le marxisme et le judaïsme ? Pour eux ces philosophies étaient trop universelles... De fait la religion luthérienne devint quasiment religion d'Etat (toutefois des opposants protestants minoritaires furent également fondateurs de la résistance aux nazis). Sous l'Etat français la devise « Travail, Famille, Patrie » convenait parfaitement à la grande majorité des catholiques français. Les lois de soutien à l'enseignement confessionnel sont promulguées...

En septembre 1944, par ordonnance, Charles De GAULLE (1890-1970), rétablira la légalité républicaine d'avant 1940 en Alsace Moselle y compris pour faciliter la réintégration des « malgré nous » qui avaient été incorporés dans l'armée allemande¹⁴.

Entre 1952 et 1957, sous l'impulsion de Guy MOLLET (1905-1975), des tentatives sont effectuées pour abolir, sans succès, le système concordataire.

¹⁴ « Les malgré nous » sont des jeunes (même à partir de 17 ans) mosellans et alsaciens incorporés de force dans l'armée allemande à partir de septembre 1942.

1968-1989, Le débat reste d'actualité car « ...même si la situation est très différente, les collectivités d'outremer où la loi de 1905 n'est pas appliquée posent des problèmes analogues à ceux de l'Alsace-Moselle sur le plan des limitations à la liberté de conscience, de l'égalité des citoyens et du faible degré de séparation et de neutralité » Quelques exemples :

En 2013 refus du président de la République, comme il en a le droit de nommer l'évêque de Metz qui a montré une vive opposition au « mariage pour tous »

Les Eglises disposent d'avantages au regard de la loi de 1905 (salarier du clergé...) et pas d'inconvénients... semble-t-il ?

Comment gérer cette question dans un département comme Mayotte dont les habitants sont à plus de 90% musulmans ?

Comment soutenir le Conseil Général de Guyane qui refuse de verser des salaires aux prêtres ?

Comment modifier la Constitution où il est écrit et interprété « l'indivisibilité n'est pas l'uniformité. Elle impose simplement qu'un seul pouvoir politique exerce la souveraineté sur l'ensemble du territoire de la République, quitte à ce que ce pouvoir délègue des compétences » ?

3^{ème} partie : « universalisation du principe de laïcité ou la généralisation des guerres de Religion »¹⁵

Cette double approche historique et sociologique permet d'entrevoir ce qui fait continuité sur ce principe de laïcité si nécessaire pour notre démocratie, notre république. Ces parcours pour la construction du principe de laïcité, nous invitent à rechercher ce qui fait sens au-delà des nécessaires débats pour affirmer la nécessité de la laïcité dans le monde contemporain. Cet exposé tente de donner des éléments de compréhension pour le plus grand nombre. Il permet, me semble-t-il, de mieux repérer les enjeux d'aujourd'hui. Il contribue à trouver des clés de compréhension sur les « à-coups », les attaques subies par la laïcité. Au moment où la Droite et surtout l'extrême Droite s'approprient « la laïcité », il convient de réaffirmer avec force et vigueur le principe laïque qui fonde la République :

- la laïcité permet de rassembler ce qui est épars, de construire une société humaine qui n'exclut pas l'Autre ;
- La laïcité prône l'universalité humaine portée par des individus singuliers ;
- La laïcité est la synthèse entre la solidarité et la responsabilité individuelle ;
- « L'Ignorance conduit à la servitude ». Ce précepte doit être réactualisé sans cesse pour la formation et l'éducation des femmes et des hommes, au-delà de l'école de 1882 !
- La laïcité c'est l'ouverture et la tolérance. La laïcité permet le juste combat contre tous les obscurantismes les intégrismes liés au passé et qui renaissent de façon violente aujourd'hui.
- La laïcité n'est pas une religion, c'est un principe qui permet de respecter celui qui croit et celui qui ne croit pas. La laïcité tient à distance, tous les religieux qui font du prosélytisme, de l'embrigadement, de l'enfermement...

De plus il convient d'aborder la question des espaces de libertés individuelles et collectives dans le champ des pratiques sociales. Pour cela la grille d'analyse proposée conjointement dans les travaux de Caroline FOUREST¹⁶ et de Jean GLAVANY¹⁷ montrent qu'il convient aussi de dépasser la notion de sphère privé et de sphère publique pour trouver les voies et moyens de contrer celles et ceux qui veulent condamner la laïcité pour accorder une place prépondérante à leurs croyances, leurs dogmes sur l'ensemble de la société...

- les sphères de sens : Ecole, Administration, Equipement public, Parlement...
- les sphères de contrainte : Hôpital, Prison...

¹⁵ Delfau Gérard, *La laïcité au XXI^{ème} siècle*

¹⁶ Fourest Caroline, *Eloge du blasphème*

¹⁷ Glavany Jean, *La laïcité un combat pour la Paix*

- les sphères de libertés réglementées : Rue, Voie et Espaces publics...
- les sphères de l'intérêt mutuel : Entreprise...
- les sphères de l'accommodement : Commerce, Relation clients/prestataires...
- les sphères de liberté maximum : Domicile..

Suite aux difficultés actuelles sur les diffusions télévisuelles, écrites... les réseaux sociaux d'une part, les manifestations commémoratives républicaines d'autre part, il conviendrait d'ajouter, me semble-t-il :

- les sphères de la communication et de l'information
- les sphères liées aux manifestations symboliques
- les sphères des fondements scientifiques (le savoir prévalent la croyance)

Si je me suis éloigné de la typologie sur les 7 Laïcités proposées par Jean BAUBEROT¹⁸ (19), je le rejoins pour estimer que **l'étude de la laïcité et sa promotion, nécessitent de dominer ses peurs et de faire appel à une intelligence rationnelle, une intelligence du symbolique bien éloignée des approches consuméristes actuelles liées à l'immédiateté, aux apparences et au spectaculaire...** Comment la laïcité peut-elle être facteur d'innovation ? Comme par le passé des propositions portées par le champ social et politique de Gauche, le champ symbolique utilisé par des Francs-maçons, devraient entrainer de nouvelles perspectives pour la laïcité. Des approches bien nécessaires pour dépasser les propos nostalgiques et stigmatisant actuels...

Les diatribes récentes entre laïques de Gauche qui se sont développées pour tenter de mieux prendre en compte les difficultés sociétales liées à la montée des intégristes islamiques. Pour Elizabeth BADINTER (née en 1944)¹⁹

« La laïcité : c'est l'affirmation que la loi religieuse ne s'impose pas au politique ».

De plus, Elizabeth BADINTER démontre justement que le concept d'islamophobie a été construit et promu non pas par des musulmans laïques mais par des intégristes et des prédicateurs obscurs... » Les réseaux sociaux amplifient ce débat sans discernement. Malheureusement, semble-t-il, les responsables de l'Observatoire de la laïcité²⁰ ont critiqué trop rapidement et maladroitement les propos de cette philosophe.

Dans la foulée, Jean GLAVANY²¹ précise les fautes à surmonter par l'Observatoire pour promouvoir la laïcité :

- Faute juridique, dans la mesure où cet Observatoire est placé sous les ordres du premier ministre, ce dernier a un droit de regard car la responsabilité du gouvernement est engagée ; Faute déontologique, le secrétaire général de l'Observatoire, fonctionnaire, se doit respecter un droit de réserve alors qu'il s'est exprimé publiquement pour contester des prises de positions, celles d'Elizabeth BADIINTER entre autres ;
- Faute politique, l'intégrisme laïque » aux dires de certains ne s'opposent pas à l'exercice privée d'une religion. « Etre laïque aujourd'hui ça n'est pas tout accepter des religions sous prétexte que la laïcité n'est pas et ne sera jamais antireligieuse. C'est être critique et exigeant avec elles. Notamment pour qu'elles se démarquent sans ambiguïté de le leurs intégrismes respectifs. C'est ainsi qu'elles montreront leur fidélité à la République » ;
- Faute morale afin d'éviter tout amalgame : « Notre devoir c'est de distinguer, de différencier l'immense majorité des musulmans de France qui sont républicains et laïques qu'il faut aider, d'une minorité d'intégristes, de fanatiques qu'il faut combattre. »

¹⁸ *Beauberot Jean, Les 7 laïcités*

¹⁹ *Durupt Frantz « Pourquoi les laïques de Gauche se déchirent en public »*

²⁰ *Observatoire de la laïcité : créé par Jacques Chirac en 2007 auprès du premier Ministre. Cette institution fut réellement mise en place par François Hollande le 8 avril 2013 auprès de Jean-Marc Ayrault premier Ministre. Le Président est Jean-Louis Bianco*

²¹ *Jean Glavany, les 4 fautes de l'Observatoire*

Aujourd'hui les militants de la laïcité sont condamnés à poursuivre les actions de nos glorieux prédécesseurs pour promouvoir la laïcité en Europe et dans le Monde. L'application du principe de laïcité est le facteur primordial de la promotion de la liberté pour chaque homme et surtout chaque femme, ces dernières sont les plus concernées par la montée des intégrismes et des fanatismes. Gérard DELFAU²² nous invite à porter haut le drapeau de la laïcité car pour lui « c'est l'universalisation du principe de laïcité ou la généralisation des guerres de Religion » Pour lui « La laïcité c'est le défi du XXIème siècle ! »

Paraphrasant les propos du caricaturiste Laurent SOURISSEAU (né en 1966) « dit Riss » dans le n° spécial de Charlie-Hebdo du 6 janvier 2016 : je pourrais dire que par nos convictions, pour rendre Sisyphe heureux, il nous faut déplacer encore plus les montagnes pour contrer la foi des croyants. Notre éternité n'est pas Dieu, c'est l'Humanité ! Avec l'application du principe de laïcité nous disposons d'un outil hors norme, inqualifiable ! Contrairement aux religions souvent bi face : le bien et le mal (pour l'exemple voir le dessin de Corinne REY (née en 1982) « dite Coco ») sur un musulman tiraillé entre le « Dr Jekyll et Mr. Hyde », entre « le dihaj –la guerre- et salam -la paix- », **la laïcité incite constamment à la tolérance, à la liberté de conscience, au respect d'autrui, à la recherche de l'autonomie sans jugement, avec appel constant à la raison...**

La France est un « ilot laïque » dérangeant pour tous les croyants sans exception, les dogmatiques, les illuminés... Nous devons nous convaincre entre nous pour porter, en tout temps et en tous lieux, ce principe de laïcité afin de faire face aux lâches et faux amis qui nous regardent de façon suspicieuse. Quand les dessinateurs de Charlie Hebdo étaient condamnés par des fous pour caricaturer les religions, la repentance de la société fut de courte durée... Comme pour les caricatures de Charlie Hebdo, **il ne peut plus y avoir de, « OUI MAIS », sur le principe de Laïcité !** Avec Gérard Delfau affirmons haut et fort : « **LA LAÏCITE** »

ANNEXE :

Doit-on employer indifféremment le mot « Laïc ou Laïque ? »

(une réponse : origine Wikipédia)

« Selon la grammairienne et lexicographe Bénédicte Gaillard, l'adjectif s'écrit « laïque » au masculin comme au féminin. La forme « laïc » est réservée au seul nom masculin. On dira donc, sans connotation idéologique particulière, « enseignement laïque » et « école laïque ». Le Trésor de la langue française et Le Robert emploient indifféremment laïque ou laïc comme adjectif et comme nom.

Le Dictionnaire historique de l'orthographe française donne la forme « laïque » pour l'adjectif dès 1549.

Le Petit Robert donne la même explication et offre plusieurs exemples et citations de cet emploi : - un tribunal laïque, l'enseignement laïque ; « Nous sommes des missionnaires laïques. » Voltaire ; « un saint laïque » Louis Pasteur à propos d'Émile Littré.

Un autre usage veut que « laïc » désigne plus précisément les croyants n'ayant pas reçu d'ordination sacerdotale, tandis que « laïque » s'appliquerait à tous ceux, tant croyants qu'incroyants, qui respectent et défendent la laïcité. »

²² Gérard Delfau, *idem*

BIBLIOGRAPHIE

- Banon Patrick, Boutin Anne-Lise, **Guide du mieux vivre ensemble, ma laïcité, ma religion, mon identité**, Arles, Actes Sud juniors, 2016
- Bauberot Jean, **La laïcité falsifiée**, Paris, ed. la Découverte, 2014.
- Baubérot Jean, **Les 7 laïcités**, 2015.
- Brienne (Bringuier), **Lucy, Eve et Marianne**, Toulouse, Privat, 2010.
- Bringuier, Georges, **Charles Darwin – voyageur de la raison**, Toulouse, Privat, 2012.
- Bringuier Georges, **Science et Laïcité à l'épreuve des créationnismes**, conférence pédagogique, 2015.
- Camus Albert, **l'étranger**, Paris, Gallimard, 1971.
- Comte-Sponville André, **Petit traité des grandes vertus** (notamment **la tolérance** pp236-258 et **la bonne foi** pp289-311), Paris, Le Seuil, 2002, 448p.
- Cerf Martine, Horwitz Marc, **Ma Liberté c'est la Laïcité**, Paris, Armand Colin, 2015.
- Debray Régis, Leschi Didier, **La Laïcité au quotidien**, Paris, Gallimard, 2016.
- Delfau Gérard, **La Laïcité, défi du XXIème siècle**, l'Harmattan, 2015.
- Diallo Rakkaya, Bauberot Jean, **Comment parler de laïcité aux enfants**, Paris, ed le baron perché, 2015.
- Ducompte Jean-Michel, **Laïcité, Laïcités**, Toulouse, Privat, 2012.
- Fourest Caroline, **Eloge du blasphème**, Paris, Grasset, 2015.
- Filali-Ansary Abdou, **L'Islam est-il hostile à la laïcité**, Arles, Actes-Sud, 1989.
- Glavany Jean, **La Laïcité, un combat pour la paix**, Paris, ed. Héloïse d'Ormesson, 2011.
- Guirous Lydia, **#je suis Marianne**, Paris, Grasset, 2015.
- Kintzler Catherine, **Penser la laïcité**, Paris, ed. Minerve, 2013.
- Onfray Michel, **Traité d'athéologie**, Paris, Grasset, 2005.
- Pena-Ruiz Henri, **Dictionnaire amoureux de la Laïcité**, Paris, Plon, 2015.
- Stasi Bernard, **l'immigration, une chance pour la France**, Paris, Laffont, 1984.
- Weber Eugen, **la fin des terroirs**, Paris, Fayard, 1985.

ARTICLES (Dossiers, Conférences, Journaux...)

- Bidar Abdennour, « **Quelle pédagogie de la Laïcité à l'Ecole** » pp48 à 63, revue Esprit, octobre 2014.
- Bringuier Georges, « **Laïcité, ultralibéralisme financier et alter sciences** » octobre 2013.
- Bringuier Georges, « **Sciences et Laïcité à l'épreuve des créationnismes** » Cycle de conférence 2014-2016, octobre 2014.
- Bringuier Georges « **La Laïcité dans tous ses états** » Cycle de conférence 2014-2016, janvier 2016.
- Bringuier Georges, **Charles DARWIN – Voyageur de la Raison -**, Toulouse, Privat, 2012.
- Comité Laïcité République « **Les principes républicains, meilleure arme octobre contre la discrimination** » novembre 2014.
- Durupt Frantz, « **Pourquoi les Laïques de Gauche se déchirent en public ?** » article 13 janvier 2016.
- Glavany Jean, « **Sur la Laïcité, le P.S. doit retrouver ses esprits** », un article du Monde du 25 avril 2015 « **le PS ne sait plus à quelle laïcité se vouer** ».
- Glavany Jean, Laïcité : « **Les 4 fautes de l'observatoire** » lettre ouverte du 1 février 2016.
- Le Bars Stéphanie, « **A quelle Laïcité se vouer en France** », Le Monde-Cultures et idées- 9 janvier 2014.
- Kintzler Catherine, « **Discours à la remise du prix Laïcité** » à Paris 27 octobre 2014.
- N°1224, numéro spécial CHARLIE-HEBDO, 6 janvier 2016.

SITOGRAPHIE

Site Patrick Robo : <http://probo.free.fr>, voir Textes amis :

Contributions Claude Brette :

- [Quelle Education Populaire au XXI^e siècle ?](#)
- [Université rurale - Les fondations d'une réalité éducative associative 1974-1994](#)
- [Avoir 20 ans à Verdun en 1964... 50 ans après, rester un braconnier du savoir !](#)
- [Identité-Identités, un combat permanent. Un challenge pour l'Europe du XXI^eme siècle](#)
- [Les Hussards noirs de la République ? Un questionnement aujourd'hui](#)

Contribution Daniel Comte : [Autorité et démocratie](#)

Contribution cercle Condorcet Montpellier : [Adresse pour la laïcité](#)

Contribution Jean-Michel Zakhartchouk : [Conjuguer l'universel et le particulier](#)

-
http://www.gauche_republicaine.org/combat-laïque/ les 7-enjeux-du-débat-sur-la-laïcité. Texte de Bernard Teper.

<http://pecot.overblog.com/page-6493995.html>. de nombreux textes d'actualité sur la laïcité
ww.egale.eu, contact@egale.eu, pour une visée européenne de la Laïcité. Créée en 2004, l'association EGALE (Egalité-Laïcité-Europe) œuvre à la promotion de la Laïcité en France en Europe et dans le Monde. Elle est présidée par Gérard DELFAU, universitaire, ancien sénateur de l'Hérault.

www.fondsricoeur.fr/uploads/media articles_pr/etat-nation-ecole-pdf : Intervention Paul Ricœur en 1952.

www.60ansdesmjc.fr...UD_MJC_91 : Education Populaire et origine des MJC et de leurs fédérations. 2008.

DÉBUT

▲
▲ ▲
site <http://probo.free.fr>